

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00147

Numéro SIREN : 348 140 534

Nom ou dénomination : ELECTRO LOIRE SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002945

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise ZAC L'ORME LES SOURCES		42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 3 4 8 1 4 0 5 3 4 0 0 0 5 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 2	
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS			Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000...000.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 435 768	1 415 364
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	490 031	370 405
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 025 800	2 885 768
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	974 925	859 594
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		2 240
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 674 361	1 730 697
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 689 786	1 820 053
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		708
	Autres dettes	EA	49 884	23 860
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	739 483	883 064
TOTAL (IV)	EC	8 128 439	5 320 215	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 154 239	8 205 984	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 398 620	4 558 559
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	46 384	FB		FC	46 384	63 119	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	21 710 455	FH	235 669	FI	21 946 124	15 678 187	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	21 756 839	FK	235 669	FL	21 992 508	15 741 306	
	Production stockée*						FM	616 315	180 757
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	77 766	24 420
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	56 883	48 291
	Autres produits (1) (11)						FQ	61	195
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 743 534	15 994 969
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 357 873	5 938 628	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(53 344)	(14 259)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 094 193	3 888 470	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	234 182	188 152	
	Salaires et traitements*					FY	4 708 424	4 069 779	
	Charges sociales (10)					FZ	1 466 734	1 307 503	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	144 273	110 884
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	25 567	21 887
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	30	89	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 977 932	15 511 133
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	765 601	483 836
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	48 549	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	766	8	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	76	257	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	45 842	48 813	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 752	13 213	
	Différences négatives de change					GS	470	1 332	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	24 222	14 545
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21 619	34 268	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	787 220	518 104	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		5 512		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 116	33 785		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 116	39 297		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 898	3 121		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 291	14 058		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 189	17 179		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 073)	22 118		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	107 027	50 061		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	187 089	119 757		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 790 491	16 083 080		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 300 460	15 712 675		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	490 031	370 405		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
	(3) Dont - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1H				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1J		8		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1K	2 238	11		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC				
	(9) Dont transferts de charges	RD				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A1	35 991	48 291		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A4				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6				
		A8				
		A9				
		A7				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cessions immobilisations				1 116		
VNC des éléments cédés		2 291				
Ajustement des comptes tiers		1 898				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	19
Evaluation des amortissements	19
Evaluation des matières et marchandises	19
Evaluations des produits et en cours	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	21

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	21
Ventilation de l'effectif moyen	21
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	21

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Engagement en matière de pensions et retraites	22
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	23
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	23

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 154 238.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 992 508.04 Euros et dégageant un bénéfice de 490 031.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE				
Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022				
Etat des immobilisations				
		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	279 728		43 401
Installations générales agencements aménagements des constructions		9 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		225 013		38 293
Installations générales agencements aménagements divers		85 381		74 543
Matériel de transport		190 369		103 260
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		320 767		41 881
	TOTAL	830 630		257 976
Autres participations		179		
Prêts, autres immobilisations financières		7 450		2 600
	TOTAL	7 629		2 600
	TOTAL GENERAL	1 117 988		303 977
		Diminutions		Valeur brute
		Poste à Poste	Cessions	en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 599	320 530
Installations générales agencements aménagements constr.			9 100	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 171	260 135
Installations générales agencements aménagements divers			9 668	150 256
Matériel de transport			7 480	286 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 568	352 080
	TOTAL		39 987	1 048 620
Autres participations				179
Prêts, autres immobilisations financières			300	9 750
	TOTAL		300	9 929
	TOTAL GENERAL		42 886	1 379 079
Etat des amortissements				
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	181 191	33 366	211 957
Installations générales agencements aménagements constr.		7 093	287	7 380
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		170 428	25 650	3 171
Installations générales agencements aménagements divers		64 546	10 299	9 668
Matériel de transport		90 899	36 409	7 480
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		228 650	38 263	9 998
	TOTAL	561 617	110 907	37 696
	TOTAL GENERAL	742 807	144 273	40 295

ANNEXE					
Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022					
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33 366				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	287				
Instal.techniques matériel outillage indus.	20 775	4 875			
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 299				
Matériel de transport	36 409				
Matériel de bureau informatique mobilier	38 263				
TOTAL	106 033	4 875			
TOTAL GENERAL	139 398	4 875			
<u>Etat des provisions</u>					
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	11 954	14 320	11 954		14 320
Sur comptes clients	15 624	11 247	8 939		17 933
TOTAL	27 579	25 567	20 893		32 253
TOTAL GENERAL	27 579	25 567	20 893		32 253
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 567	20 893		
<u>Etat des échéances des créances et des dettes</u>					
Etat des créances			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières			9 750	9 750	
Autres créances clients			5 917 242	5 917 242	
Taxe sur la valeur ajoutée			336 935	336 935	
Débiteurs divers			88 989	88 989	
Charges constatées d'avance			105 379	105 379	
TOTAL			6 458 294	6 458 294	
Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		166	166		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		974 759	244 940	729 819	
Fournisseurs et comptes rattachés		3 674 361	3 674 361		
Personnel et comptes rattachés		676 410	676 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		495 819	495 819		
Impôts sur les bénéfices		73 745	73 745		
Taxe sur la valeur ajoutée		1 367 297	1 367 297		
Autres impôts taxes et assimilés		76 515	76 515		
Autres dettes		49 884	49 884		
Produits constatés d'avance		739 483	739 483		
TOTAL		8 128 439	7 398 620	729 819	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		227 913			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		112 659			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2 000.0000	500			500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de revient.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	183 249
Autres créances	46 672
Total	229 921

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 616
Dettes fiscales et sociales	768 307
Autres dettes	49 884
Total	980 973

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	105 379
Total	105 379
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	739 483
Total	739 483

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		179	
Créances clients et comptes rattachés	2 938	59 915	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 218	1 421 916	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	21 759 806
Chiffre d'affaires Etranger	235 669
Total	21 995 475

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	41
Ouvriers	59
Total	119

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	24 222	45 842
Dont entreprises liées	2 238	45 000

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	787 220	201 169
Résultat exceptionnel (hors participation)	-3 073	
Résultat comptable (hors participation)	805 553	206 027

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	540 000
- PGE : 90 % de 600 000 € garantie BPI	
Total	540 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Les indemnités fin de carrière des salariés du collège ouvriers sont couverts par un contrat auprès de PRO BTP.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
plus de 60 ans	1 à 5 ans	332
55 à 59 ans	6 à 10 ans	8 253
50 à 54 ans	11 à 20 ans	92 286
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		100 871

Hypothèses de calculs retenues

- engagement réalisé pour le personnel âgé d'au moins 50 ans au 30/09/2022 ayant le statut cadre et ETAM.
- départ à la retraite à l'âge de 62 ans à l'initiative du salarié
- taux de rotation du personnel : 1%
- taux de charges sociales: 62%
- taux d'actualisation: 0.8 %

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	26 757
Total des allègements	26 757

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ELS UK	136 798	80.00	23 844
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- B.I.E.E SAS	1 896 307	10.00	604 269
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

DOSSIER DE GESTION

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

ELECTRO LOIRE SERVICE

Société par actions simplifiée au capital social de 1.000.000 Euros
Siège social : ANDREZIEUX-BOUTHEON (42160)
150, Rue du Colonel Lemaire
Zac L'Orme – Les Sources
348 140 534 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION

I - L'Associée unique approuve la proposition de sa Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de 490.031,17 € de la façon suivante :

- A l'associée unique à titre de dividendes pour un montant de 300.000,00 €,

-Au poste « Autres Réserves » à concurrence du solde soit 190.031,17 €

Soit un dividende unitaire de 600,00 € par action.

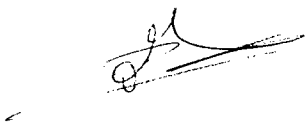
Conformément aux dispositions de l'article 158 3.2° du Code Général des Impôts, la présente distribution de dividendes est éligible pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en FRANCE à l'abattement de 40 % étant précisé qu'en cas d'option prise individuellement par un actionnaire ou un associé pour le prélèvement forfaitaire libératoire visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, l'abattement visé ci-avant ne lui sera pas applicable.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

II.- L'assemblée Générale reconnaît, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., que les rapports présentés mentionnent que le dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercice	Dividende unitaire	Dividende global	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
30septembre 2021	700,00 €	350.000 €	350.000 €	
30 septembre 2020	800,00 €	400.000 €	400.000 €	
30 septembre 2019	800,00 €	400.000 €	400.000 €	

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Pour la société CM FINANCES
Christian COTTIER





AUDIT DIDIER FONSALE

SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

Membre de la compagnie
régionale de Lyon.

17B, Rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 57 05 75
Fax 04 77 57 37 25
contact@auditdf.fr

SAS au capital de 10 000 €
804 812 733 RCS Saint-Etienne
APE 6920 /
SIRET 804 812 733 00017

TVA intracommunautaire
FR 56 804 812 733 00017

A l'associée unique de la S.A.S.
ELECTRO LOIRE SERVICE
Z.A.C. L'HORME LES SOURCES
150 RUE COLONEL LEMAIRE
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

S.A.S. ELECTRO LOIRE SERVICE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ELECTRO LOIRE SERVICE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés le 21 décembre 2022 par la Présidente sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



commissaire
aux comptes



AUDIT DIDIER FONSALE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés du respect du principe d'indépendance des exercices par la justification d'une part des comptes clients et rattachés et d'autre part des comptes fournisseurs et rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressé à l'associée.



AUDIT DIDIER FONSALE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



commissaire
aux comptes

SAS AUDIT DF - 3/16



AUDIT DIDIER FONSALE

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 7 Mars 2023

Le Commissaire aux comptes
AUDIT DF
D. FONSALE



**commissaire
aux comptes**

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ZAC L'ORME LES SOURCES		42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 34814053400051		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 2	
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilitations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS			Néant ☐ *			
			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..1...000...000..)		DA	1 000 000	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK ,)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	100 000	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 435 768	1 415 364	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (000000 00 0000)		DI	490 031	370 405	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	3 025 800	2 885 768	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	974 925	859 594	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		2 240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 674 361	1 730 697	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 689 786	1 820 053	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		708	
	Autres dettes		EA	49 884	23 860	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	739 483	883 064
TOTAL (IV)		EC	8 128 439	5 320 215		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 154 239	8 205 984		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 398 620	4 558 559
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS					Néant		*	
			Exercice N					Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	46 384	FB		FC	46 384	63 119		
	Production vendue	[biens* services*]	FD		FE		FF			
			FG	21 710 455	FH	235 669	FI	21 946 124	15 678 187	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	21 756 839	FK	235 669	FL	21 992 508	15 741 306		
	Production stockée*						FM	616 315	180 757	
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	77 766	24 420	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	56 883	48 291	
	Autres produits (1) (11)						FQ	61	195	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 743 534	15 994 969	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	10 357 873	5 938 628	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(53 344)	(14 259)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 094 193	3 888 470	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	234 182	188 152	
	Salaires et traitements*						FY	4 708 424	4 069 779	
	Charges sociales (10)						FZ	1 466 734	1 307 503	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	[Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions]	- dotations aux amortissements*				GA	144 273	110 884	
			- dotations aux provisions				GB			
							GC	25 567	21 887	
							GD			
	Autres charges (12)						GE	30	89	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 977 932	15 511 133	
	[R] [S] [LTAT] [E] [LOITATION] (I II)						GG	765 601	483 836	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	45 000	48 549	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	766	8	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	76	257	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	45 842	48 813	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 752	13 213	
	Différences négatives de change						GS	470	1 332	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	24 222	14 545	
[R] [S] [LTAT] [A] [CIER] (V VI)						GV	21 619	34 268		
[R] [S] [LTAT] [CO] [RA] [T AVA] [T IM] [TS] (I II III IV V VI)						GW	787 220	518 104		

Cagid Quadria

(RENOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : ELECTRO LOIRE SERVICE (E.L.S) SAS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		5 512	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 116	33 785	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 116	39 297	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 898	3 121	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 291	14 058	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 189	17 179	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 073)	22 118	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	107 027	50 061	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	187 089	119 757	
TOTAL DES RÉSULTATS (I + III + V + VII)				HL	22 790 491	16 083 080	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + D + E)				HM	22 300 460	15 712 675	
BÉNÉFICE NET (TOTAL DES RÉSULTATS - TOTAL DES CHARGES)				HN	490 031	370 405	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont : produits de locations immobilières				HY			
(2) Dont : produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG			
(3) Dont : - Crédit bail mobilier *				HP			
(3) Dont : - Crédit bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ		8	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	2 238	11	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD			
(9) Dont transferts de charges				A1	35 991	48 291	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5				A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6				A9			
(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cessions immobilisations						1 116	
VNC des éléments cédés				2 291			
Ajustement des comptes tiers				1 898			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 154 238.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 992 508.04 Euros et dégageant un bénéfice de 490 031.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 728		43 401
Installations générales agencements aménagements des constructions	9 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	225 013		38 293
Installations générales agencements aménagements divers	85 381		74 543
Matériel de transport	190 369		103 260
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	320 767		41 881
TOTAL	830 630		257 976
Autres participations	179		
Prêts, autres immobilisations financières	7 450		2 600
TOTAL	7 629		2 600
TOTAL GENERAL	1 117 988		303 977

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 599	320 530	320 530
Installations générales agencements aménagements constr.		9 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 171	260 135	260 135
Installations générales agencements aménagements divers		9 668	150 256	150 256
Matériel de transport		7 480	286 149	286 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 568	352 080	352 080
TOTAL		39 987	1 048 620	1 048 620
Autres participations			179	179
Prêts, autres immobilisations financières		300	9 750	9 750
TOTAL		300	9 929	9 929
TOTAL GENERAL		42 886	1 379 079	1 379 079

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	181 191	33 366	2 599	211 957
Installations générales agencements aménagements constr.	7 093	287	7 380	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	170 428	25 650	3 171	192 907
Installations générales agencements aménagements divers	64 546	10 299	9 668	65 177
Matériel de transport	90 899	36 409	7 480	119 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	228 650	38 263	9 998	256 916
TOTAL	561 617	110 907	37 696	634 828
TOTAL GENERAL	742 807	144 273	40 295	846 785

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33 366				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	287				
Instal.techniques matériel outillage indus.	20 775	4 875			
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 299				
Matériel de transport	36 409				
Matériel de bureau informatique mobilier	38 263				
TOTAL	106 033	4 875			
TOTAL GENERAL	139 398	4 875			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	11 954	14 320	11 954		14 320
Sur comptes clients	15 624	11 247	8 939		17 933
TOTAL	27 579	25 567	20 893		32 253
TOTAL GENERAL	27 579	25 567	20 893		32 253
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 567	20 893		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 750	9 750	
Autres créances clients	5 917 242	5 917 242	
Taxe sur la valeur ajoutée	336 935	336 935	
Débiteurs divers	88 989	88 989	
Charges constatées d'avance	105 379	105 379	
TOTAL	6 458 294	6 458 294	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	166	166		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	974 759	244 940	729 819	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 674 361	3 674 361		
Personnel et comptes rattachés	676 410	676 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	495 819	495 819		
Impôts sur les bénéfices	73 745	73 745		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 367 297	1 367 297		
Autres impôts taxes et assimilés	76 515	76 515		
Autres dettes	49 884	49 884		
Produits constatés d'avance	739 483	739 483		
TOTAL	8 128 439	7 398 620	729 819	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	227 913			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	112 659			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2 000.0000	500			500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de revient.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	183 249
Autres créances	46 672
Total	229 921

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 616
Dettes fiscales et sociales	768 307
Autres dettes	49 884
Total	980 973

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	105 379
Total	105 379
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	739 483
Total	739 483

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		179	
Créances clients et comptes rattachés	2 938	59 915	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 218	1 421 916	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	21 759 806
Chiffre d'affaires Etranger	235 669
Total	21 995 475

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	41
Ouvriers	59
Total	119

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	24 222	45 842
Dont entreprises liées	2 238	45 000

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	787 220	201 169
Résultat exceptionnel (hors participation)	-3 073	
Résultat comptable (hors participation)	805 553	206 027

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	540 000
- PGE : 90 % de 600 000 € garantie BPI	
Total	540 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Les indemnités fin de carrière des salariés du collège ouvriers sont couverts par un contrat auprès de PRO BTP.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
plus de 60 ans	1 à 5 ans	332
55 à 59 ans	6 à 10 ans	8 253
50 à 54 ans	11 à 20 ans	92 286
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		100 871

Hypothèses de calculs retenues

- engagement réalisé pour le personnel âgé d'au moins 50 ans au 30/09/2022 ayant le statut cadre et ETAM.
- départ à la retraite à l'âge de 62 ans à l'initiative du salarié
- taux de rotation du personnel : 1%
- taux de charges sociales: 62%
- taux d'actualisation: 0.8 %

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	26 757
Total des allègements	26 757

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ELS UK	136 798	80.00	23 844
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- B.I.E.E SAS	1 896 307	10.00	604 269
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

